

## **Simon Schembri et le Quatuor Parisii**

Le vendredi 6 avril, Simon Schembri, guitariste virtuose, et le célèbre Quatuor Parisii s'associent pour un concert de haute voltige. Rendez-vous à l'espace François-Mauriac.

[Simon Schembri](#) découvre la guitare dès l'âge de six ans à Malte, son île natale. Tout s'enchaîne alors pour le jeune talent : à 14 ans, il est récompensé par la Licence de la Royal Schools of Music de Londres puis obtient le premier prix au Conservatoire national supérieur de Paris. Très vite, il donne de nombreux récitals en France et à l'étranger. Aujourd'hui, il est professeur au conservatoire de Sevran et consacre une grande part de son activité à la musique de chambre qu'il décline sous toutes ses formations et notamment en quintette avec le Quatuor Parisii.

Créé au début des années 80 par quatre étudiants du Conservatoire national supérieur de Paris, tous premiers prix d'instrument et de musique de chambre, le Quatuor Parisii a récemment célébré son trentième anniversaire. Au fil des ans, les quatre musiciens déploient un répertoire d'une impressionnante envergure et une qualité d'interprétation rarement égalée. Parmi les multiples récompenses à leurs actifs, on peut citer le Grand Prix Charles Cros (2002) et une Victoire de la musique (1994).

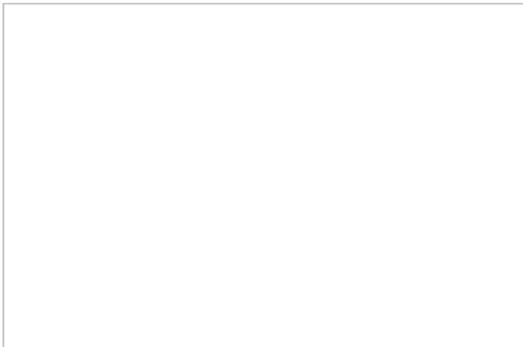
Simon Schembri et le Quatuor Parisii seront réunis sur scène à Sevran pour un concert de haute voltige.

- Guitare : Simon Schembri
- Premier violon : Nathalie Lamoureux
- Second violon : Christian Briere
- Alto : Dominique Lobet
- Violoncelle : Philippe Feret

Le Quatuor Parisii reçoit le soutien de Musique Nouvelle en Liberté.

**[En savoir plus sur Simon Schembri](#)**

**[En savoir plus sur le Quatuor Parisii](#)**



rgba(255,255,255,1)

### **Infos pratiques**

**Vendredi 5 avril à 20h30**

**Espace François-Mauriac**

51, av. du Général-Leclerc ([voir le plan](#))

**Tarifs : 8 € / 6 € / 4 €** ([détail des tarifs](#))

**Plus d'informations auprès du service culturel : 01 49 36 51 75**

rgba(255,255,255,1)

Publié le 13 mars 2019